

# Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés du **SMITOMGA**



JETER -  
TRIER +  
ON S'Y MET !

Atelier 1 de la Commission Consultative  
d'Evaluation et de Suivi (CCES)

## Les modes de traitement des déchets.

26 avril 2022

Axe 1 : Gestion des biodéchets

Axe 2 : Réemploi/Réutilisation/Réparation

Axe 3 : Promotion du recyclage et prévention (tri, déchèterie)

Axe 9 : Les instruments économiques dans la prévention et la gestion des déchets



# CCES ATELIER 1

## INTRO

**Contexte** : Suite à la réunion d'information et de constitution de la CCES (Commission Consultative d'Évaluation et de Suivi) du 21 mars 2022, la CCES se réunit pour un premier atelier de travail le 26 avril à la Salle Polyvalente d'Eyglis.

22 présents- voir la feuille de présence en Annexe. Quelques présents n'ayant pas assisté à la réunion d'information. Rappel en introduction d'atelier de la vocation de la CCES, son rôle dans le PLPDMA et le déroulé des 2 ateliers à venir.

L'atelier se déroule autour de 4 axes proposés pour le PLPDMA :

Axe 1 : Gestion des biodéchets

Axe 2 : Réemploi/Réutilisation/Réparation

Axe 3 : Promotion du recyclage et prévention (tri, déchèterie)

Axe 9 : Les instruments économiques dans la prévention et la gestion des déchets

## UN TRIPLE OBJECTIF

1

### Informier

1 animateur du SMITOMGA présente la thématique de la table et les actions en cours du SMITOMGA et répond aux questions de clarification des participants.

2

### Faire émerger des propositions d'actions

Sur chaque thème, une question est posée aux participants sur le mode « comment pourrait-on améliorer... ? ». Les participants prennent un temps de réflexion individuel puis partagent leurs idées avec le groupe. Chaque groupe vient enrichir les propositions du groupe précédent.

3

### Sélectionner 4 propositions max

Une dernière « tournée » a permis à chaque table de choisir la proposition la plus pertinente selon un critère de leur choix (importance, urgence, faisabilité...)



# CCES ATELIER 1

## LE CONTRAT

**Le contrat spécifique sur cet atelier :** le contrat expose ce qui est demandé à la CCES et ce à quoi s'engage le Comité Technique du SMITOMGA.

**Les membres de la CCES :**

- Émettent des avis, propositions d'actions ou suggestions d'améliorations sur chaque axe.
- Sélectionnent au plus 4 propositions à soumettre au Comité Technique.
- Envisagent les impacts, conséquences, contraintes des propositions choisies (optionnel).

**Le Comité Technique :**

- Prend connaissance des avis, propositions et suggestions.
- Évalue les 4 propositions (maximum) qui auront émergé lors de l'atelier:
  - ⇒ Adoption de la proposition au PLPDMA
  - ⇒ Non adoption au PLPDMA, assortie d'une justification
- Communique ces éléments d'évaluation à la CCES.

## LE DISPOSITIF

### Café Tables thématiques

4 tables - 4 thématiques - 4 animateurs

Chaque participant fait le tour des 4 tables. Sur chaque table : 1 thème et 4 à 6 participants :

- Point info sur le sujet: **Pourquoi cet axe ? Que font le SMITOMGA et les Communautés de communes ?**
- Tours de **clarifications / réactions**
- **Propositions** d'actions sur chaque thème, matérialisé par une question.
- **Emergence** : Dernier tour, on revient sur sa table initiale pour faire émerger et **retenir 0 à 2 propositions**.

**En plénière :** Partage des propositions sur chaque thème, clarifications et reformulation ou précisions éventuelles. Ces propositions seront **soumises à l'évaluation du Comité Technique du 12 mai 2022**.

### Le comité technique

*Composé d'élus et techniciens des communautés de communes et du SMITOMGA.*

Le comité technique assure le cadrage et l'évaluation des propositions faites par la CCES avant soumission du projet au Conseil Syndical.



Les modes de traitement des déchets  
Café Tables thématiques  
**QUELLES PROBLÉMATIQUES?**  
**QUELLES SOLUTIONS?**



# Axe 1 : Gestion des biodéchets

**T1 - BIODECHETS : Comment réduire les déchets alimentaires dans les Ordures Ménagères Résiduelles, réduire le Gaspillage alimentaire, valoriser les « déchets verts » et en faire une ressource?**

## Pourquoi cet axe?

- **30% de notre poubelle grise** correspond à des **déchets alimentaires** = impacts financiers + environnementaux.
- Loi Agec : **Obligation de tri à la source en 2024** (collectivités et professionnels).
- En France, **les pertes et gaspillages alimentaires représentent 10 millions de tonnes** de produits par an.
- Loi Agec : **Réduire le gaspillage alimentaire de 50 %** par rapport à son niveau de 2015 dans les domaines de la distribution alimentaire et de la restauration collective d'ici 2025.
- Loi égalim : **La restauration collective**, publique comme privée, devra **engager une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire** à l'issue d'un **diagnostic** préalable + impose l'obligation de doggy bags pour les restaurateurs.
- **Les grossistes** dont le chiffre d'affaires annuel est supérieur à **50 millions d'euros** sont désormais concernés par les **obligations de non-destruction des invendus et de don alimentaire**.
- Réglementation : **Interdiction du brûlage des déchets verts**.
- Les déchets verts : un **Tonnage important en déchèterie** = coût pour la collectivité.
- Les déchets verts = **une ressource** pour les années à venir.

## Que font le SMITOMGA et les Communautés de communes?

### Compostage

- Vente de **composteurs domestiques**
- Installation de **composteurs partagés**
- Installation de **composteurs autonomes en établissement**
- **Animation territoriale, sensibilisation, communication, formation :**
  - Animations d'un réseau de référents de site (environ 50 usagés)
  - Suivi de site par des agents de collecte (apport en broyat, brassage)
  - Quinzaine du compostage : nombreuses animations tout public
  - Distribution de flyers compostage ciblés
  - Intervention d'ambassadeurs du tri sur les marchés, événements en été et hiver
  - Porte-à-porte
  - Distribution gratuite de bioseaux
  - Campagne compost mûr en avril et en octobre
  - Formations guides composteurs

### Diagnostic-étude pour collecte en station de sports d'hiver

Un **diagnostic-étude** pour la mise en place d'un dispositif de **collecte des déchets alimentaires** a été réalisé pour la station de **Puy-Saint-Vincent** au printemps 2021, et est en cours de réalisation pour la station de **Vars**.  
Il sera nécessaire de réaliser un nouveau diagnostic-étude pour la station de **Risoul en 2023**.

### Gestion des déchets verts

- Mise à disposition gratuite de **deux broyeurs à végétaux auprès des communes**
- **Animations auprès d'élus et d'agents municipaux** sur l'utilisation des **déchets verts**
- **Service de dépôt gratuit de broyat** pour les professionnels
- **Participation au projet plateforme de compostage mutualisée**

### Gaspillage alimentaire

- **Pesée du gaspillage alimentaire** : IGESA Puy-Saint-Vincent
- Projet de **diagnostic** et de **formation sur 3 cantines du territoire** (2022)



# T1 - BIODÉCHETS : Comment réduire les déchets alimentaires dans les Ordures Ménagères Résiduelles, réduire le Gaspillage alimentaire, valoriser les « déchets verts » et en faire une ressource ?

## PROPOSITIONS

### Installer/optimiser/ les services et équipements des collectivités

- Service de Broyeur en prêt/location pour les particuliers
- Journée de broyage par quartier
- Broyeur en déchèterie utilisation en autonomie
- Offre de broyage pour les particuliers
- Distribution de sacs de tri fermentescibles
- Point dépôt biodéchets en déchèterie
- Création de centrale à bois municipale pour déchets verts
- Valoriser les déchets verts avec les boues d'épuration

### Développer des filières et services extérieurs à la collectivité

- Collecte des huiles usagées pour chauffage et fuel
- Un bioseau à chaque sortie de restaurant ou cantine
- Composteur pour appartement
- Déchets alimentaires = nourrir des élevages
- Surplus alimentaires = filière de partage
- Faciliter le don des pros en particulier les boulangeries
- Zone de glanage
- Eco exemplarité dans les stations

### Mutualiser/regrouper des actions/projets en place

- Solution partagée de broyage pour les petits artisans et indépendants des espaces verts
- S'inspirer d'autres lieux d'autres modes de valorisation

### Utiliser les instruments économiques

Parler plus de poids que de volume pour faire le lien avec la facture pour les déchets alimentaires

### Réglementer

- Obligation chez les loueurs d'une signalétique et bacs biodéchets

### Favoriser les actions individuelles

- Diminuer les haies nécessitant beaucoup de coupe
- Pailler, broyer pour réutiliser dans les espaces verts
- Déchets verts = engrais, sécher = énergie
- Peser les OM par mois chez soi

### Communiquer, Sensibiliser, former, informer

- Visite quai de transfert
- Visuels sur la quantité de déchets alimentaires dans le non recyclable
- Faire peser le poids d'une poubelle biodéchets
- Prévention à l'école
- Communiquer auprès des vacanciers
- Apéro de quartier autour d'un point compostage
- Photos, posters en rue montante des personnes heureuses de composter
- Ateliers recettes avec des restes alimentaires et de saison
- Sensibilisation sur le brûlage des déchets verts



**Proposition retenue :** Intensifier l'incitation au compostage en ciblant les populations les moins sensibilisées : donner les moyens, communiquer, équiper les sites touristiques.

# QUELLES PROBLÉMATIQUES ?

T2 - REEMPLOI, REUTILISATION, REPARATION :  
Comment favoriser le réemploi, réutiliser ou réparer avant  
le dépôt aux ordures ménagères, en déchèterie ou au tri ?

## Pourquoi cet axe?

- En 40 ans notre production de déchets a doublé.
- Objectifs réglementaires : Atteindre l'équivalent de 5% des DMA en réemploi et réutilisation.
- Objectifs SRADEET : Développer le réemploi et augmenter de 10 % la quantité des déchets non dangereux non inertes faisant l'objet de préparation à la réutilisation.
- Sortie du plastique jetable d'ici à 2040.
- Engagements des collectivités dans la charte « sud zéro déchets plastiques ».
- Loi AGECE : 2022 obligation de réemploi pour le portage repas.

## Que font le SMITOMGA et les Communautés de communes?

### Réemploi

- Communication sur les acteurs de la réparation et du réemploi sur les documents du SMITOMGA : Miraille, plateforme de réemploi Croix rouge, Secours Populaire, le Fil d'Ariane.
- Intégration des bornes de collecte du Fil d'Ariane sur le SIG.
- Visite de la Miraille et de la plateforme de réemploi aux agents et élus.
- Mise en place d'un Chalet du réemploi en juillet 2022 en partenariat avec la mairie de l'ABC et un collectif d'habitants.

### Réutilisation

- Etude de faisabilité de la consigne du verre sur le territoire.
- Intégration de ce critère dans le guide zéro emballages.

### Réparation

- Mise à disposition du guide des réparateurs du territoire
- Communication sur les acteurs de la réparation sur les documents du SMITOMGA : « et si c'était avec » (surcyclage).
- Production de tutoriel de réparations textiles.
- Stands et ateliers textiles par les professionnels du territoire.



# T2 – REEMPLOI, REUTILISATION, REPARATION : Comment favoriser le réemploi, réutiliser ou réparer avant le dépôt aux ordures ménagères, en déchèterie ou au tri ?

## PROPOSITIONS

### Installer/optimiser/ les services et équipements des collectivités

- Chalet du réemploi à l'entrée des déchèteries
- Créer une régie vaisselle pour événements asso assiettes/couverts
- Une journée dépôt par commune ou chacun dépose ce qui lui plaît
- Conteneur déchèterie inversée dans chaque déchèterie, comme à Briançon
- Un lieu dépôt / don dans chaque déchèterie
- Un chalet ou boîtes à dons dans chaque commune
- Bennes à encombrants moins accessibles
- Atelier communal de matériaux pour mobilier urbain
- Atelier reconditionnement sur site déchèterie puis revente
- Renommer les déchèteries

### Développer des filières et services extérieurs à la collectivité

- Boîte à dons
- Concevoir des articles en pensant à leur fin de vie
- Développer l'accès aux pièces détachées
- Promouvoir les services de location (matos brico)
- Kit emballage pique nique zéro déchets
- Promouvoir les filières du recyclage
- Promouvoir la Miraille = l'Apéro Miraille ?

### Mutualiser/regrouper des actions/projets en place

- Mutualiser le matériel de réparation
- Demander aux voisins, amis
- Coopération, partage de connaissances
- Informer sur nos réseaux = objet à donner
- Stickers voisin « je veux prêter »

### Utiliser les instruments économiques

- Payer le juste prix pour réparer
- Sensibiliser à l'achat de qualité durable
- Coût de réparation par rapport au coût d'achat
- Promouvoir l'achat d'occasion reconditionné

### Réglementer

- Blocage de la vente de produits non réparables.

### Favoriser les actions individuelles

- Société de consommation=éducation
- Dès l'achat = réparabilité
- Achat en vrac
- Prendre ses propres emballages
- Utiliser des matériaux réutilisables
- Prendre le temps
- Penser ressourcerie

### Communiquer, Sensibiliser, former, informer

- Promouvoir le réemploi /réparation auprès des personnes de passage
- Mettre des créneaux en place pour aider les personnes à utiliser vinted, le bon coin, la Miraille
- Réfléchir aux différents usages d'un objet
- Sensibiliser sur la pollution d'un déchet à usage unique (en plastique ou en carton )
- Education école :sensibiliser
- Atelier éducation et méthode de réparation
- Etiqueter les bouteilles sur le réemploi= donner de l'info aux consommateurs
- Fête du voisin écolo
- Se former
- Classe bricolage à l'école

### Propositions retenues :

Proposer des ateliers et de la formation périodique sur la réparation : électroménager, mobilier, tissus, plomberie, électroportatif, menuiserie.



# QUELLES PROBLÉMATIQUES ?

## T3 - RECYCLAGE : Comment améliorer les performances de tri et diminuer les déchets concernés par le tri ?

### Pourquoi cet axe?

- Harmonisation des consignes de tri au niveau national
- Réglementation : obligation harmonisation des couleurs des bacs
- Développement des filières REP (Responsabilité Elargie du Producteur) au niveau nationale
- Tri du verre sur le territoire plus bas que la moyenne nationale
- Augmentation des cartons
- Généraliser le tri des déchets d'activités économiques pour les entreprises et les administrations depuis 2016
- Obligation tri 5 flux
- Performances de tri basses par rapport aux moyennes nationales
- Augmentation du coût de traitement des encombrants

			
<b>Les emballages :</b> <b>Destination</b>	<b>Le verre :</b> <b>Destination</b>	<b>Le Papier :</b> <b>Destination</b>	<b>Le carton :</b> <b>Destination</b>
Centre de tri de Manosque (04)	Recyclé dans le Languedoc directement en verrerie	Centre de tri à Ventavon (05)	Centre de tri à Ventavon (05)
Hausse de 80% depuis 2010	Hausse de 25% depuis 2010	Baisse de 9% depuis 2010	Hausse de 45% depuis 2010

## Que font le SMITOMGA et les Communautés de communes?

- Distribution et mise à disposition de guide de la réduction et de mémos tri à l'ensemble de la population du territoire.
- Optimisation des points collecte (mise en place CCGQ+ réalisation étude CCPE)
- Stand sur les évènements (jeux enfants + documentation sur le tri des déchets)
- Autocollants pro et collectivités
- Extension des consignes de tri depuis 2018
- Réalisation de panneaux sur la prévention des déchets en déchèterie

# T3 - RECYCLAGE : Comment améliorer les performances de tri et diminuer les déchets concernés par le tri

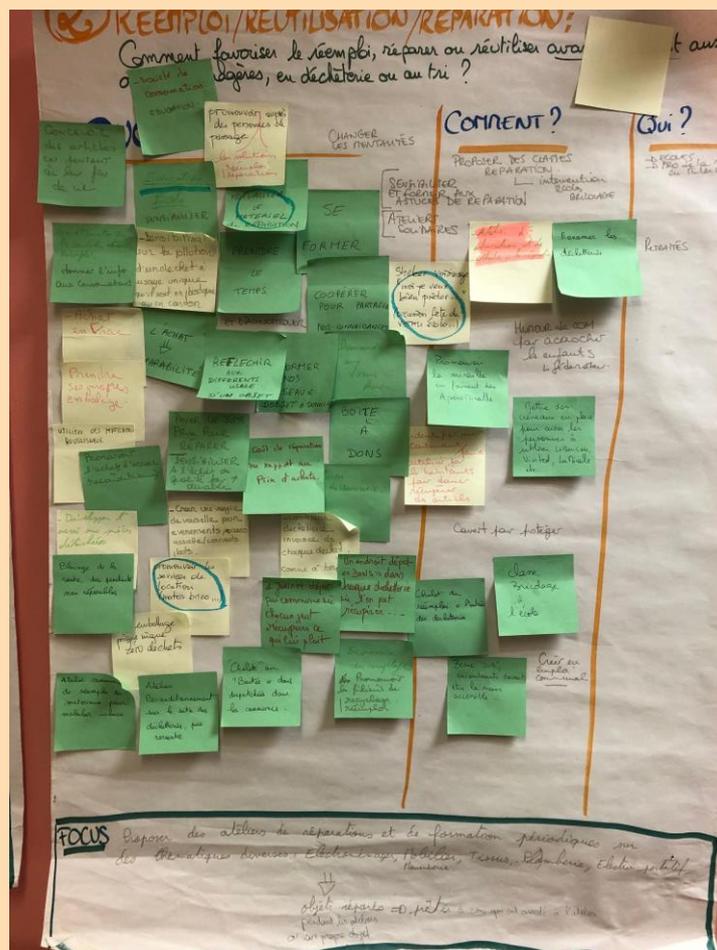
## Clarifications : Questions soulevées par les participants

- Pourquoi une différence de type bennes de tri suivant les déchèteries?
- Priorités : réduction des déchets en déchèteries pourquoi ? Risques de dépôt sauvage?
- Benne des encombrants : où vont-elles ?
- Optimisation des points de collecte, c'est quoi ?
- Obligations de tri / 5 flux : s'adressent à qui ?
- Réglementation pour les entreprises et collectivités
- Éco taxe – même contrainte que sur le reste de la hiérarchie des déchets, ne finance pas que le recyclage finance la prévention

## Réactions

- Le nom déchèterie fait référence aux déchets mais pas à la réutilisation / recyclage
- Uniformisation des consignes de tri
- Pourquoi ne pas avoir un espace de don sur le site des déchèteries?
- Encombrants = fourre tout (plaques de plâtre...)
- Sensibilisation à la Miraille avant dépôt en déchèterie ?
- Pas de points de collecte à tous les endroits – pas le service complet
- Les cartons : problème de temps disponible pour les professionnels
- Communication pas « accrocheuse » (notamment pour les enfants)
- Recyclage déculpabilise et a un coût monstrueux

## Propositions



# T3 - RECYCLAGE : Comment améliorer les performances de tri et diminuer les déchets concernés par le tri

## PROPOSITIONS

### Installer/optimiser/ les services et équipements des collectivités

- Optimisation des points de collecte: Assurer un service de collecte de déchets chez les personnes âgées (CCAS, aide à domicile ?)
- Balance sur molochs pour peser avant de jeter
- Vendre des packs de poubelles de tri pour les résidences, locations: groupement de commandes = baisse prix du pack
- Distribuer poubelles de tri
- Simplifier le geste de tri
- Optimiser les points de collecte
- Promotion du zéro emballage guide, com
- Créer des points de retrait en déchèterie
- Création de ressourceries en déchèterie
- Réemploi en déchèterie
- Personnel formé et motivé en déchèterie (suffisant pour faire de la pédagogie)

### Développer des filières et services extérieurs à la collectivité

- Les conteneurs à l'extérieur des camping peuvent freiner la sensibilisation
- Plus de filières REP dans toutes les déchèteries
- Mettre en place des filières cheveux hydrocarbure
- Faire un appel d'offre pour entrepreneur qui veut créer une consigne du verre+lavage
- Broyeur à gravats

### Mutualiser/regrouper des actions/projets en place

- travailler sur des groupements de professionnels sur la prévention des encombrants

### Utiliser les instruments économiques

- Sensibiliser à l'augmentation des coûts de traitement
- Tarification incitative
- Attention au coût des actions
- Info stop conso dans les supermarchés

### Réglementer

- Pour toute nouvelle construction obliger à avoir 3 poubelles de tri dans l'appartement
- Taxe pour les producteurs suremballage
- Zéro tolérance pour les artisans du BTP + solutions facilitantes
- Stop pub inversé

### Favoriser les actions individuelles

- Suppression des prospectus
- Développer des allergies aux plastiques (emballages) !!

### Communiquer, Sensibiliser, former, informer

- Signalétique + affichage chez les loueurs
- Sensibiliser et communiquer
- Communication vidéo, choc, courte, pour OT QR code: où vont vos poubelles en vacances ?
- Humour dans la com
- Pub dans les écoles
- Campagne de pub à heure de grande écoute
- Prévention chez les jeunes , écoles, collège, lycées
- Message sur les molochs: différence de quantité de déchets avec la population africaine
- Sensibiliser à la protection de l'environnement
- Jeux de plateau et ateliers réduire les déchets = écoles
- Etre offensif avec les touristes occasionnels pour expliquer qu'ils sont sur un territoire d'exception: commencer par les consignes de tri
- Promouvoir la réutilisation du verre = incitation
- Prévention = diminuer les emballages à la source

### Propositions retenues :

- Signalétique à l'entrée du territoire et vidéos courtes sur la prévention des déchets à destination du public touristique.
- Améliorer les équipements de tri au niveau de la location touristique.



# QUELLES PROBLÉMATIQUES ?

T4 - INSTRUMENTS ECONOMIQUES : Comment utiliser les instruments financiers pour stabiliser les coûts de gestion des services / et orienter des actions de prévention ?

## Pourquoi cet axe?

- Une hausse considérable des coûts de gestion des déchets dans les années à venir.
- L'argument financier un facteur de diminution des déchets

## Que font le SMITOMGA et les Communautés de communes?

- Analyse des coût de gestion avec l'outil matrice des coûts
- Mise en place/étude de la tarification incitative
- Développement et communication du principe d'économie circulaire
- Information sur les coûts de gestion

# T4 - INSTRUMENTS ECONOMIQUES : Comment utiliser les instruments financiers pour stabiliser les coûts de gestion des services / et orienter des actions de prévention ?

## Clarifications : Questions soulevées par les participants

- Projets innovants.
- Comment différencier les propres déchets des stations et déchets de ramassage des autres ? Bien identifier qui produit.
- Adapter les dépôts en fonction de la taille d'entreprise et au type d'activité.
- Éviter trop de km pour jeter nos déchets, collecte ramassage.
- Volume emballage par rapport au produit, comment taxer le producteur d'emballage ?
- Chez les pros, emballage adapté.
- Comment on individualise le dépôt ?

## Réactions

- Manque de civisme.
- Communication plus transparente pour les usagers sur les coûts.
- Harmonisation des pratiques.
- Gros travail de communication réalisé sur les consignes : besoin de ce même travail sur les coûts.
- Calendrier des évolutions / déroulement.
- Sous = un sujet tabou, manque de considération des usagers citoyens.
- Très complexe.
- Ne voit pas comment ça peut marcher.
- +70% d'ordures ménagères sur 2022 - 2025 : ne pas faire (confiance ?) à l'utilisateur.

## Propositions

**4 INSTRUMENTS ECONOMIQUES :** Comment utiliser les instruments financiers

**POUR**

- Stabiliser les coûts de gestion des services ?
- Orienter des actions de prévention ?

Quoi ?	Comment ?	Qui ?
<ul style="list-style-type: none"> <li>↓ les transports = gérer nos déchets localement</li> <li>Consommer intelligemment.</li> <li>Sensibilisation personnelle et entreprise.</li> <li>Outils d'information permettant voir le coût de HT total d'un sac de déchet d'OTM : "je jette un sac, combien ça coûte ?"</li> <li>Taxation sur producteurs et acheteurs sur le net.</li> <li>Faire plus conscience des coûts +++ et des évolutions <b>VOLGARISER / Simplifier</b></li> <li>caractériser sur la place publique la comm.</li> <li>Faire payer au juste prix (en fonction de ce qu'on jette) / <b>Personnaliser les niveaux de paiement</b></li> <li>Communiquer sur le prix payé (actuellement faux).</li> <li>Mettre les déchets au même niveau q' l'eau et l'électricité</li> <li>Rendre ludique / <b>qui se font sentir</b></li> <li>Mettre des paquets et des obj dans la TI - pourquoi solliciter</li> <li>"Différencier le déchet"</li> <li>Communiquer et afficher clairement les coûts réels</li> <li>Faire des sujets de cours / ou sur les coûts des déchets (mail appliqué)</li> <li>collaborer les élus et techniciens → sujet qui concerne tt le monde</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion publique et filtrer sur place.</li> <li>consommer local &amp; vrac - TI le monde</li> <li>à ce qu'on a besoin</li> <li>formation</li> <li>moyens de coms</li> <li>écotaxe déchet de net</li> <li>visite des sites impact visuel</li> <li>à coût erreur de dé.</li> <li>→ peu sa composition</li> <li>qu'ils sur les conteneurs K&amp;O</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>collectivités</li> <li>TI le monde</li> <li>syndicats</li> <li>Politiques</li> </ul>

**FOCUS** METTRE EN PLACE DES OUTILS DE COMMUNICATION SUR LE CÔUT RÉEL DES DÉCHETS - communiquer simple, percutante, accessible à tous

*pour parler avec ... à l'usager*  
*Volgariser & Transparence*

# T4 - INSTRUMENTS ECONOMIQUES : Comment utiliser les instruments financiers pour stabiliser les coûts de gestion des services / et orienter des actions de prévention ?

## PROPOSITIONS

### Installer/optimiser/ les services et équipements des collectivités

- Baisse des transports = gérer nos déchets localement
- Mettre les déchets au même niveau que l'eau et l'électricité
- Mettre des paliers et des objectifs dans la tarification incitative = pouvoir féliciter

### Réglementer

- Taxation du producteur et acheteur sur le net

### Favoriser les actions individuelles

Consommer local et vrac + ce dont on a besoin

### Utiliser les instruments économiques

Faire payer au prix juste (en fonction de ce qu'on jette)

### Communiquer, Sensibiliser, former, informer

- Formation pour consommer intelligemment
- Caractérisation sur la place publique
- Faire prendre conscience des coûts de traitements = vulgariser, simplifier
- Visite des sites = impact visuel
- Sensibiliser le personnel des entreprises
- Informer sur le coût de traitement total d'un sac de déchet OM
- Communiquer sur le prix payé
- Rendre ludique
- Quiz sur les conteneurs= cadeau
- Communiquer et afficher clairement les coûts futurs
- Faire des sujets de cours + exo sur les déchets pour les jeunes adultes (coût des déchets maths appliquées)
- Eduquer les élus et techniciens = sujet qui concerne tout le monde



**Proposition retenue** : Mettre en place des outils de communication sur le coût réel des déchets : communication simple, percutante, accessible.

# Les modes de traitement des déchets

En plénière :

Choix des propositions pour soumission au comité technique.



# Choix des propositions pour soumission au Comité Technique

## Emergence

Un groupe s'est réuni par table thématique et fait émerger 1 à 2 propositions par axe. 5 propositions ont été présentées pour soumission au comité technique, partagées en plénière pour clarifications, précisions et reformulation éventuelles.

## Les Propositions retenues :

- Intensifier l'incitation au compostage en ciblant les populations les moins sensibilisées : donner les moyens, communiquer, équiper les sites touristiques.
- Proposer des ateliers et de la formation périodique sur la réparation : électroménager, mobilier, tissus, plomberie, électroportatif, menuiserie.
- Signalétique à l'entrée du territoire et vidéos courtes sur la prévention des déchets à destination du public touristique.
- Améliorer les équipements de tri au niveau de la location touristique.
- Mettre en place des outils de communication sur le coût réel des déchets : communication simple, percutante, accessible.

Après concertation, les élus ont choisi de conserver les 5 propositions pour étudier leur mise en place dans le cadre du PLPDMA.

Ces 5 propositions seront soumises à l'évaluation du

**Comité Technique du 12 mai 2022.**

# CONCLUSION

*Sincères remerciements aux participants pour leur intérêt, leurs partages, leurs idées et leur endurance !*

La suite :

→ Compte rendu à venir : envoyé par mail+ transmission au Comité Technique

→ Evaluation des 5 propositions par le Comité Technique du 12 mai

→ Dates à venir:

**Lundi 13 juin** à 18h15-21h15 pour travailler sur les secteurs d'activité – atelier 2 CCES.

Contact

Pauline LAVAUD  
Coordinatrice prévention et réduction des déchets, SMITOMGA  
Passage des écoles, 05600 GUILLESTRE  
Ligne directe 04.92.45.59.92  
Standard : 04.92.45.04.62  
[prevention@smitomga.com](mailto:prevention@smitomga.com); [www.smitomga.com](http://www.smitomga.com)

# Moins de déchets

# on s'y met !

MERCI  
AUX PARTICIPANTS



Guillestrois-Queyras  
Communauté de communes

